



13 Avenue Saint -John Perse
97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 – 71.56.15 – Fax : 0596 - 63.65.85
Ce.9720411p@ac-martinique.fr

INSCRIPTION DE TOUS LES ELEVES DE SIXIEME ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

- Conformément à la législation, la présence du responsable légal de l'élève est obligatoire.
- **Tout dossier incomplet sera refusé.**
- **Aucune inscription ne sera prise en dehors des dates prévues.**

Elèves	Dates et heures	Pièces à fournir
CM2 des écoles : <ul style="list-style-type: none">• Eugène Revert• Marius Hurard• Autres écoles primaires, y compris d'autres académies	Lundi 02 JUILLET 2018 De 7h15 à 13h15 Mardi 03 JUILLET 2018 De 7h15 à 13h30 Mercredi 04 JUILLET 2018 De 7h15 à 13h15 Lieu : VIE SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none">- Copie du Livret Scolaire Unique (LSU)- Photocopies des pièces d'identité des responsables légaux- Livret de famille et photocopie de tout le livret- Attestation d'assurance année 2018/2019- Original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF ou TEL) et photocopie- Fiche de renseignements Vie Scolaire complétée et signée. Cette fiche fournie lors de l'inscription est également disponible sur le site internet du collège.- Fiche d'infirmerie renseignée, fournie lors de l'inscription et également disponible, sur le site internet du collège.- 5 photos récentes- 10 € d'adhésion libre au Foyer Socio-Educatif (FSE) <p>Pour les élèves dérogataires (écoles autres que Marius Hurard et Eugène Revert), se munir de la décision d'affectation.</p>

Afin de faciliter la procédure d'inscription et de diminuer le temps d'attente des parents, nous vous remercions de :

- **Respecter les dates indiquées**
- **Vous munir de toutes les pièces et copies nécessaires afin que le dossier soit complet.**
Attention : aucune photocopie ne pourra être faite sur place.
■ **Toute demande de mise en place de PAI sera déposée au secrétariat de direction**